

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 4 avril 2024 a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant des travaux de construction d'une maison au numéro 58, rue de Bridel, à Bereldange :

Stationnement interdit

Le stationnement est interdit du vendredi 12 avril 2024 de 07.00 heures jusqu'au vendredi 26 juillet 2024 à 17.00 heures, dans la rue de Bridel, sur le tronçon longeant la maison en construction numéro 58, sur 3 emplacements, des deux côtés, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

Accès interdit aux piétons (Signal C, 3g)

Du vendredi 12 avril 2024 de 07.00 heures jusqu'au vendredi 26 juillet 2024 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, l'accès du tronçon du trottoir de la rue du Bridel, du côté des maisons avec les numéros pairs, le long de la maison en construction numéro 58, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter le trottoir du côté des maisons avec les numéros impairs.

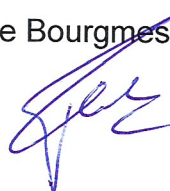
Walferdange, le 5 avril 2024.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber